Comité directeur

Compte rendu de réunion

Objet de la réunion Préparation de la nouvelle saison	**Date de rédaction** 25/09/2023
Date / heure de début / durée 16 Septembre 2023 de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30	**Rédacteurs** Véronique Cardineau Serge Lecroart
Lieu Visioconférence	**Nom du fichier** CD_CR_2023_09_16.pdf
Participants Jean-Paul SINANIAN (JPS) Jean-Jacques BODIN (l'après-midi) Alberto CASALE (AC) Sophie CLOUD (SC) Thierry DELEGLISE (TD) Hervé GAVLAK (HG) Renaud GOUZIEN (RG) David LECOMTE (DL) (le matin) Serge LECROART (SL) Isabelle MORTREUX (IM) Pierre REYNAERT (PR) Viviane ROUCHON (VR) (l'après-midi) Véronique CARDINEAU (VC) Marc MASSE (MM) **Absent(e)s excusé(e)s** Maxime CASSIS (MC) Dominique CORVAISIER (DC) Marcel DEJARDIN (MD) Eric DORIZON (ED) Florence GAILLET (FG) Hervé LACOMBE (HL) Sylvain PERRIER (SP) Delphine PIZZINAT (DP) Pierre SARIAN (PS) Jigar SOLANKI (JS)	**Destinataires (A:)** Bureau Comité directeur DTN Secrétariat fédéral Ligues Comités départementaux

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Pôle gouvernance :
   conventions ligues
   organisation colloque (CD/ ligues / comités) à Rouen les 09 et 10/12
   élections décembre 2024 (équipe / recrutement / respect de la parité)
3. Pôle communication et développement :
   stratégie communication collège électoral
   point sur les logiciels sportifs
3. Pôle formation :
   Conventions « avenir »
   Programme formations de la saison CFA / DFI / DFEC / DECF
4. Pôle sportif : intervention des présidents de commissions de chaque discipline
   Blackball : challenge Blackball
   Carambole : organisation du championnat du monde 3 B U22 et féminines à Blois 09/2024
5. Questions diverses – clôture de la réunion du CD

Compte rendu

Propos liminaire du Président

Le président accueille les participants et les remercie de leur présence à cette nouvelle réunion. Il regrette que ce comité directeur n'ait pas pu se tenir en présentiel faute d'un nombre suffisant de participants.

Il rappelle les faits marquants depuis le mois d'avril 2023 :

- Le colloque à Valence où ont été évoqués l'handi-billard et la professionnalisation.
- L'assemblée générale du dimanche avec le vote des nouveaux textes.
- Le point sur la campagne PSF et l'évaluation des actions financées.
- Il rend compte de son entretien avec les services du ministère et partage sa préoccupation sur le maintien d'un poste de DTN à la FFB à l'issue de l'olympiade. Prochaine réunion avec la direction des sports le 29 septembre.
- Il rappelle que la FFB a signé un contrat avec Cuescore pour la gestion des compétitions (billards à poches).
- Il évoque la situation internationale (AG CEB, en mai, à Valence – Espagne) et les difficultés entre la PBA et l'UMB qui ne concède rien.
- Le président de la FFB, des représentants des fédérations danoises, hollandaises, suédoises, la présidente et le secrétaire général de la CEB sont allés à Amsterdam en juin pour rencontrer le président de la PBA. Il est convaincu que la solution passe par un échange Gagnant/Gagnant.
- Un rapprochement semble possible avec la FBEP qui pourrait, à terme, rejoindre la FFB dans la perspective positive d'un accroissement pour la FFB.
- Il informe le Comité directeur que M. Pommier, déjà connu pour le contentieux qu'il entretient avec la FFB, a de nouveau déposé une plainte. Le président sera entendu au commissariat proche de son domicile.
- Parmi les difficultés actuelles, il cite également le club de Douarnenez et son rapport avec la CEB dans l'organisation de la « classic team ».
- Marcel Dejardin a souhaité se retirer de la présidence du pôle sportif
- Pierre Reynaert doit nous proposer une offre de placement financier des fonds de la FFB.

Il décrit les enjeux actuels que sont :

L'adaptation des textes pour les organes déconcentrés
L'accueil des clubs et des CDB dans les assemblées générales
Le choix des canaux les plus adaptés pour sensibiliser et associer ces nouveaux membres des AG.

Il faut continuer le travail sur l'international : dans plusieurs disciplines il est nécessaire de se positionner en sport amateur à côté des organisations qui investissent de l'argent pour ne pas disparaitre.

Il présente cette saison comme la dernière de l'olympiade et précise qu'il est en poste depuis 11 ans. Il s'interroge maintenant sur la continuité de son action.

Il remercie l'ensemble des bénévoles et des salariés pour leur investissement et le travail fourni.

Points de l'ordre du jour

Pour des raisons de disponibilités, la parole est d'abord donnée à David Lecomte qui présente le point, initialement prévu en troisième position à l'ordre du jour.

Le point sur les logiciels sportifs (DL)

Le contrat Cuescore a été signé en mai 2023 pour 6.000 €.
Aujourd'hui pas de soucis sur les comptes Premium ; quelques difficultés sur l'affichage des données dans Stripe.
Le logiciel a été bien accueilli par les utilisateurs et les tutos ont été appréciés par les ligues.
Un certain nombre d'écarts ont été constatés, notamment dans le monde du Blackball ; des solutions sont à l'étude pour les réduire.
Les correctifs ne seront pas facturés sauf si ce sont des spécificités françaises.
Le développement dans les ligues donne satisfaction.

Pôle gouvernance (SL)

Le projet de convention avec les organes déconcentrés

L'objectif est de déterminer chaque acteur et son rôle dans la gestion du sport Billard qui nous est confiée par l'État ; (qui fait quoi ?).
L'exposé est fait avec un PowerPoint joint (1) au présent compte-rendu.
Les participants citent les freins qu'il peut y avoir, la nécessité de casser les habitudes, le manque de professionnels. Ils affirment la nécessité de créer des emplois régionaux, de mobiliser des moyens qui sommeillent.

Organisation d'un colloque à Rouen (SL)

L'objectif est de rencontrer les organes déconcentrés pour travailler avec eux sur les évolutions à venir : la modification du corps électoral
La parité dans les ligues mais aussi au niveau fédéral
Le vote des clubs
Le projet de convention.

Le comité directeur choisit d'inviter à ce colloque :
Les ligues
Les CDB (45)
Les clubs de la région Normandie

Il reste à travailler sur le contenu et à définir les intervenants extérieurs sur certains sujets. Contact sera pris avec Johan Petit et le CROS de Normandie
Le PowerPoint (2) de présentation est joint.

Élections décembre 2024

La loi de mars 2022 sur la modernisation du Sport en France a amené la FFB à changer ses statuts et de ce fait la composition de son assemblée générale.
Les prochaines assemblées réuniront près de 630 votants.
Il est donc nécessaire de prévoir les prochaines échéances :
Janvier 2024 AG avec nécessairement l'approbation des comptes
Décembre 2024 AG élective pour la prochaine olympiade.

Le PowerPoint (3) présente les différentes étapes et rappelle la prochaine mise en place de la commission des sportifs de haut niveau dont les représentants participent, de droit, aux instances fédérales.

Sur le temps qui reste disponible ce matin, la parole est donnée à Marc Massé

Les conventions ETR dernier avenant annuel (MM)

Définition du plan et des moyens.
Invitation lancée pour chaque ligue avec note sur les attendus et document partagé des plans et budget de chaque saison.
Certaines régions n'avancent pas beaucoup, difficultés d'avancer sur tous les champs avec des équipes trop petites.
Il est nécessaire d'effectuer un travail pédagogique sur les modes de coopération entre le niveau national et régional.
Les ligues viennent volontiers autour de la table, mais parfois seulement pour obtenir des moyens.
Le partage de moyens humains peut permettre de cofinancer les emplois et de pérenniser la collaboration entre les niveaux.

Pause déjeuner

Pôle communication et développement :

Stratégie communication collège électoral (VR)

Il est indispensable de sensibiliser les clubs pour qu'ils votent lors des prochaines AG.
Viviane Rouchon souhaite que tous les moyens de communication puissent être mis en œuvre rapidement et évoque différents supports (flyers, affiches, vidéo, réseaux sociaux).
Elle organisera la semaine prochaine une visioconférence pour définir les messages et les cibles et Alexandre apportera son concours pour la réalisation.
Les affichettes doivent être envoyées avec les autocollants d'affiliation.
Pour l'approbation des comptes, une vidéo explicative pourrait être réalisée et mise à disposition des membres de l'AG.

Pôle formation :

Conventions « avenir » (MM)

L'objectif est de construire les bases de la filière Haut niveau.
Le dispositif incite les clubs au passage d'un à deux entrainements hebdomadaire, la nécessité d'identifier les créneaux réservés au moins de 15 ans et au moins de 18 ans et la garantie de l'assiduité des encadrants.
Ce dispositif doit s'intégrer dans la convention club avenir pour avoir un financement club / fédération et éventuellement la ligue et usager.
Il est rappelé que les informations sur le dispositif « clubs avenir » sont à disposition sur le site fédéral (accueil>équipes de France>accès au haut niveau).
2 formations pilote « entraineur de club » ont été menées.
La fédération va proposer la saison prochaine (Carambole et billard à poches) des formations « entraineur de club ».
Dans cet objectif le DTN propose la nomination de Yannick Beaufils et Clément Goudin au poste de cadre formateur. Un vote électronique sera proposé aux membres du CD à ce sujet.

Programme formations de la saison CFA / DFI / DFEC / DECF (MM)

Le point est fait sur les formations en cours :

Animateur CFA :	peu d'inscrits
Initiation :	en cours
Entraineur de club :	en cours
DECF :	une session pour 15 en 2024 (rien en 2023) de nombreux candidats se sont inscrits sur les modules qui les intéressent.

Point sur le label « école de billard » (HG)

Hervé Gavlak démontre l'intérêt pour les clubs d'avoir le label « école de billard » :

C'est un engagement des clubs d'avoir 2 séances hebdomadaires.

C'est 4 fois plus de jeunes dans un club.

Lors du renouvellement des licences cela peut aller jusqu'à 10 licences en plus.

Les clubs peuvent participer au challenge national.

150 clubs labellisés et maintenant 210 écoles labellisées, 270 animateurs diplômés.

Les ligues progressent d'une école en moyenne par an. Cela reste insuffisant.

Il faut inciter les clubs à participer aux formations CFA pour créer leur école.

Il présente l'affiche « Venez jouer…» et l'affiche « 5 initiations dans votre club ».

Pôle sportif

Snooker (IM)

Des modifications du code sportif ont été mises en place.

Le début de saison est satisfaisant.

Les prochaines rencontres internationales hommes, U18 et U21 se dérouleront à Sarajevo en mars.

En juin : équipes la 6 red et les individuels +40 et féminines.

Les rencontres féminines se disputeront à Périgueux les 8 et 9 mai.

Américain (RG)

Championnat d'Europe senior en octobre.

Il n'y a plus de sélectionneur pour la discipline. Le DTN sera sollicité pour formuler un avis.

Dans Cuescore la « Liste restreinte » : le mécanisme semble avoir été assimilé et il n'y a pas eu d'inscription erronée. Il manque les références de l'inscription avec le paiement.

Une prochaine réunion avec Cuescore est prévue pour résoudre les difficultés rencontrées.

Une grande différence de niveau a été constatée entre les joueurs ; une réflexion est menée pour la création d'une deuxième catégorie. Une proposition sera faite au DTN pour la saison prochaine.

Blackball (VR)

Le code sportif a été retravaillé et le président félicite la livraison du nouveau code en début de saison.

Prise en compte de Cuescore.

La sélection est faite pour le prochain championnat international (Malte début novembre).

Pour l'arbitrage, il est nécessaire de mettre en place une réforme qui touche tous les niveaux (national – régional - local) Un stage à Chartres est prévu.

La commission propose la mise en place du « Challenge Blackball ».

Un Powerpoint (4) présente cette nouvelle formule.

Il s'agit d'une nouvelle offre pour les clubs de se rencontrer en « loisirs » chaque semaine.

Pour le Président, cette offre a le mérite d'exister et va trouver son public.

Carambole (AC)

Les modifications au code sportif ont été faites et présentées aux ligues.

Pour participer à une Finale Jeunes, il faut avoir participé à des épreuves régionales.

La licenciation a bien démarré pour cette nouvelle saison.

En réponse à une question posée, il rappelle la nécessité d'organiser des compétitions de jeunes dans les ligues.

MM précise que la FFB prend en charge 30% des frais de déplacement des jeunes pour les finales nationales cadets et juniors. Les organes déconcentrés peuvent également participer.
L'organisation du « 3 bandes Masters à l'extérieur » : cette disposition met les clubs en difficulté. Pour avoir un lieu cette année, AC a rencontré le club de St Maur des Fossés et le projet est à l'étude (s'assurer de la possibilité de captation TV).
Sur le plan international :
Des résultats mitigés ont été obtenus aux championnats du monde 3Bandes hommes et femmes.
Aujourd'hui en « jeunes », Nathan Duriez s'incline en quart de finale.
Le championnat du monde par équipes nationales aux 5 quilles aura lieu en Autriche en novembre.
En France, la coupe d'Europe « Classic team » se déroulera à Douarnenez en avril, la Coupe d'Europe des équipes de club à Laxou, en juin (5 quilles).
Le championnat du monde Dames et U22 est organisé à Blois en 2024.
Il est attendu une aide financière de l'UMB de 40.000€ pour cette compétition qui regroupe 2 fois 24 joueurs/joueuses.
Le Président rappelle les faits qui ont prévalu pour le choix de Blois (conditions insuffisantes dans l'unique proposition reçue, perspective d'un nouveau renoncement et opportunité de « quand même » pouvoir l'organiser).

Questions diverses

Proposition de placement par le Crédit Agricole

Le trésorier présente le ppt (5) de la banque.
L'observation faite d'une trésorerie stable depuis longtemps montre des fonds conséquents (137.000 euros) qui pourraient être placés sans pénaliser le fonctionnement quotidien.
La banque propose une solution de compte à terme pour un placement de 100.000 euros sur 10 ans. Taux moyen de 3,7% sur 10 ans.
Le président demande de vérifier la disponibilité des fonds si nécessaire et de vérifier les frais liés à ce type d'opération.
Les participants conviennent que cette solution est plus intéressante que le livret classique. VC prendra contact avec Gérard pour recueillir son avis.

Rapprochement FBEP (MM)

Une réunion a eu lieu en Bourgogne-Franche-Comté
Se pose la question de savoir dans quelle ligue il pourrait y avoir un premier rapprochement.
De la même manière, il faut penser à intégrer quelques dirigeants de la FBEP dans nos organes déconcentrés.

Le quorum n'étant pas atteint lors de cette réunion, les membres du CD seront invités à voter lors d'une prochaine consultation électronique sur les sujets présentés :
Mise en place du challenge Blackball.
Nomination de Yannick Beaufils et de Clément Goudin.

Aucun autre point n'étant soulevé, JPS clôt la réunion et remercie les participants.

Jean-Paul SINANIAN
Président

Serge LECROART
Secrétaire général

Fédération Française de Billard

COLLOQUE à Rouen

Comité directeur septembre 2023

Pôle gouvernance

1. Lieu

Rouen

Lieu de réunion :

Lieu d’hébergement :

Lieu de restauration :

2. Date

9 et 10 décembre 2023

3. Participants

Membres du Comité directeur

Présidents des Ligues

Présidents des Comités départementaux

Intervenant extérieur ? Le Cros de Normandie?

4. Ordre du jour

4.1 Informations nouvelle gouvernance

Nouveau collège électoral :

- Participation des CDB
- Participation des clubs

Nécessité que les ligues sensibilisent les départements et les clubs

Nécessité que les départements sensibilisent les clubs

4. Ordre du jour (suite)

4.1 Prochaine AG

Elle aura lieu entre le 15 et le 30 janvier 2024

Elle se fera par vote électronique

A l'ordre du jour :

Rapport financier
Rapport du commissaire aux comptes
Approbation des comptes 2022-2023

4. Ordre du jour (suite)

4.2 Les conventions

Comment se déroulent les conventions ETR :

- Points forts
- Difficultés rencontrées

Mise en place de conventions « générales »

- Inventaire des actions
- Inventaires des ressources
- Partage des taches
- Expérimentation

Fédération Française de Billard

AG ELECTIVE 2024

Comité directeur septembre 2023

Secrétariat général

1. Rappel

En modifiant ses statuts et règlement intérieur en juin 2023, la FFB s'est mise en conformité avec la dernière loi sur le Sport (mars 2022)

Le corps électoral a été élargi
La composition du Comité directeur a été modifié

1. 1 Le corps électoral

1. 1 Le corps électoral

Font partie de l’ Assemblée Générale avec droit de vote :

14 Ligues	4 365 voix
45 CDB ou infra	1 914voix
568 clubs ou salles	10 709 voix

ces données peuvent varier d’ici la fin de saison

1. 2 Le comité directeur (36 membres)

Postes réservés	Élu(e)s **par leurs pairs** : 1 femme arbitre 1 homme entraineur 1 femme sportive de Haut niveau 1 homme sportif de Haut niveau
	Élu(e)s **par l'Assemblée générale** 1 médecin (H/F) 1 administrateur Carambole (H/F) 1 administrateur Blackball(H/F) 1 administrateur Américain(H/F) 1 administrateur Snooker(H/F)

2. Mobilisation

Chaque organe déconcentré se doit de promouvoir le rôle de membre du Comité directeur et de favoriser les candidatures.

2. Mobilisation

Chaque organe déconcentré se doit de promouvoir le rôle de membre du Comité directeur et de favoriser les candidatures.
Il peut être demandé que chaque ligue propose au moins la candidature d'une femme.
Chaque ligue serait représentée dans le CD et la condition de parité serait plus facilement remplie.

3. Opérations à faire

1. Sélectionner un prestataire pour le vote électronique
2. Installer la commission des opérations électorales
3. Installer la commission des sportifs de haut niveau.
4. Lancer la procédure.

4. Procédure

1. Faire élire la représentante des arbitres
2. Faire élire le représentant des entraineurs
3. Faire désigner la représentante des Sportifs HN.
4. Faire désigner le représentant des Sportifs HN.
5. Recueillir et valider les candidatures
6. Demander la mise en ligne des professions de foi
7. Procéder aux opérations électorales (scellement, relance, vote, dépouillement)
8. Réunir le CD, recueillir les candidatures à la présidence
9. Procéder à l'élection du président(e)

Planning

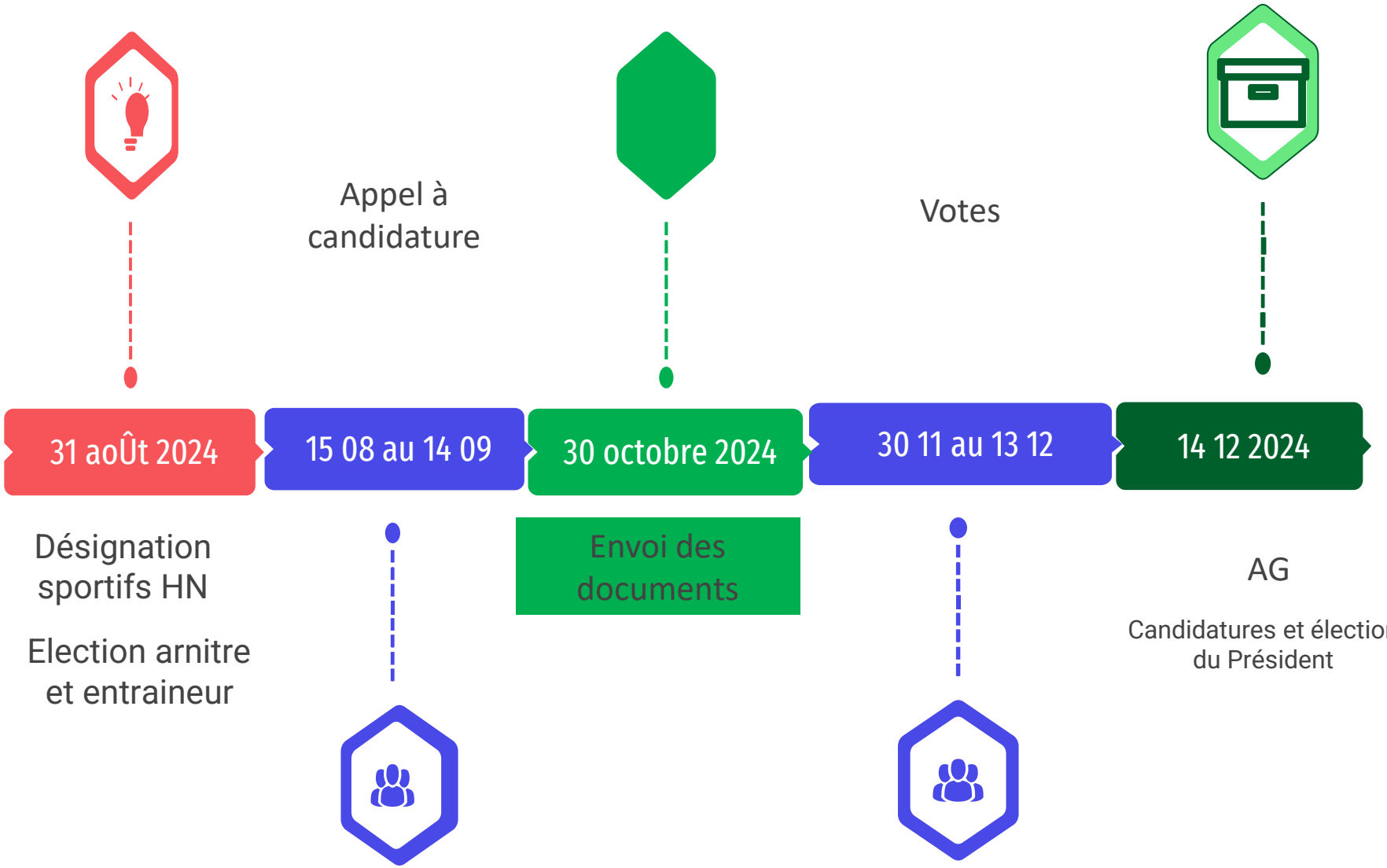
Appel à candidature
Votes
31 aoÛt 2024
15 08 au 14 09
30 octobre 2024
30 11 au 13 12
14 12 2024
Désignation sportifs HN
Election arnitre et entraineur
Envoi des documents
AG
Candidatures et élection du Président

Fédération Française de Billard

PROGRESSER ENSEMBLE

Comité directeur septembre 2023

Pôle gouvernance

1. Des objectifs partagés

La FFB est délégataire pour gérer le sport Billard en France.

Cette délégation repose sur certaines obligations et lui permet d'obtenir de l'État des moyens pour fonctionner.

Le projet fédéral est l'expression de sa volonté d'agir durant une olympiade.

Pour réussir ce projet il est indispensable que tous les acteurs participent à chaque niveau.

Le projet fédéral 2021-2024 définit les plans d'actions en 4 Pôles :

- Pôle développement & communication
- Pôle formation & jeunesse
- Pôle sportif
- Pôle gouvernance

Chaque Pôle a défini un programme d'actions :

Exemple :

Objectif 1 : Favoriser la structuration et l'organisation des clubs, accompagner leur développement

Actions

1. **Réexaminer les différentes fonctions utiles à l'efficacité des écoles de billard pour adapter les outils disponibles et notamment les parcours de formation des encadrants**
2. **Réexaminer les fonctions utiles à l'organisation du club, à la promotion et au développement de la pratique**
3. **Renforcer le processus « promotion-recrutement-accueil-découverte-initiation-animation »**

Dans cet exemple, qui fait quoi ? :

1. Réexaminer les différentes fonctions utiles à l'efficacité des écoles de billard pour adapter les outils disponibles et notamment les parcours de formation des encadrants

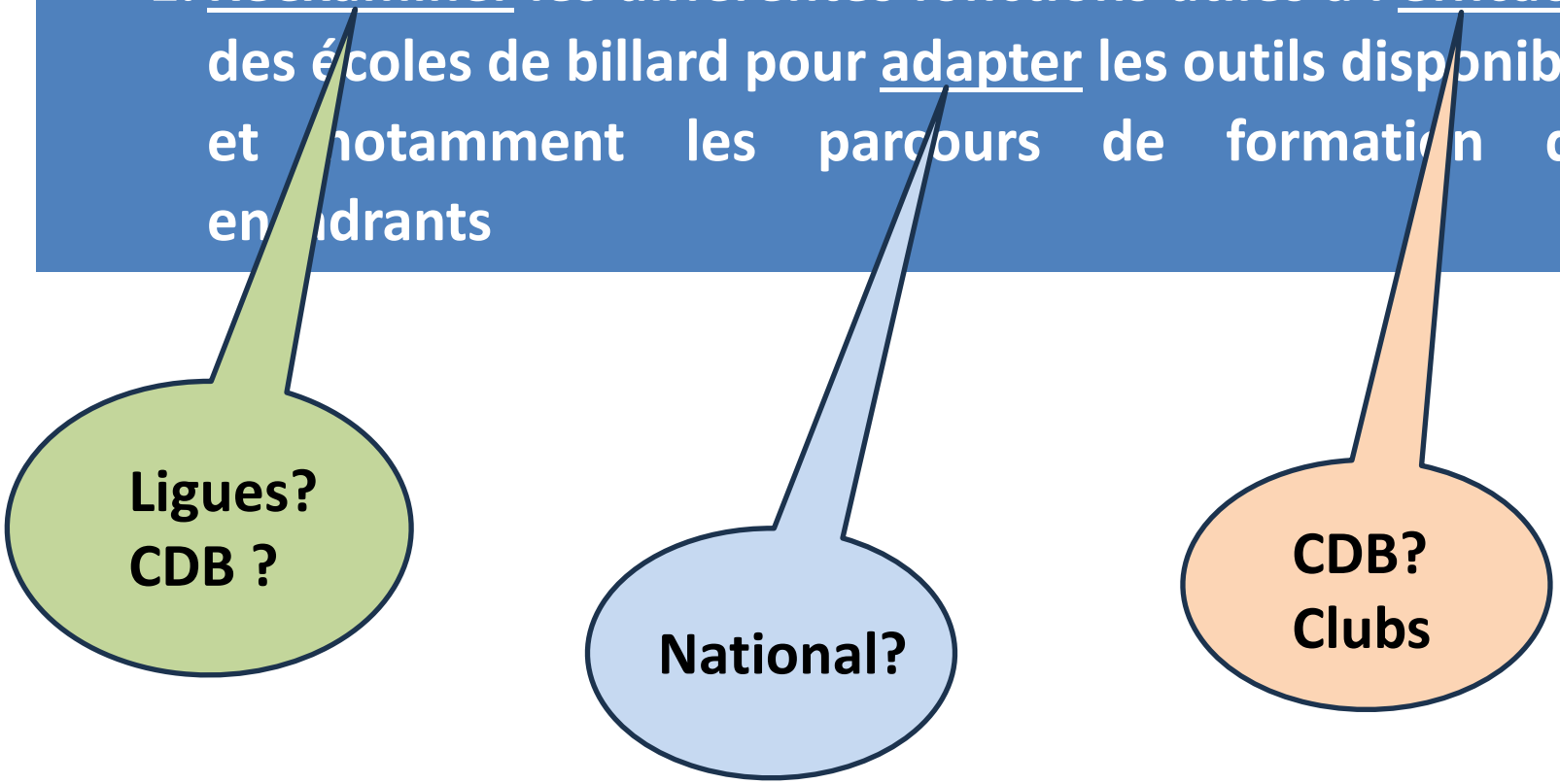

Dans cet autre exemple, qui fait quoi ? :

2. <u>Réexaminer</u> les fonctions utiles à l'organisation du club, à la promotion et au développement de la pratique

Animateur

Formateur

Charte graphique

Site internet

CDB?
Clubs

National?

Ligues?
CBD ?

Il est nécessaire de définir ensemble les acteurs indispensables pour réussir ces actions et les réussir au moindre coût (économies d'échelle)

Cet accord est formalisé dans une **convention** passée entre la FFB et chaque organe déconcentré

2. Une convention signée

Les signataires de la convention définissent ensemble l’ objet, les moyens, l’évaluation des résultats.

La convention est pluriannuelle (olympiade) et dispose d’avenants annuels

Des exemples :

La ligue s'engage :

A satisfaire aux obligations statutaires

À apporter son concours au développement en direction des jeunes et/ou des féminines et/ou des personnes en situation de handicap.

A définir un programme régional de développement

A mettre en place une ETR

A inscrire ses actions dans le champ ANS…

Etc.

Des exemples :

La FFB s'engage :

A notifier chaque année une dotation comprenant la part licence

À mettre à disposition des outils de communication et ou de développement.

A proposer des formations…

A apporter l'appui du DTN, de la commission ad hoc.

etc.

Un bilan annuel des résultats obtenus permettra de consolider les points forts et de remédier aux points faibles identifiés.

3. Une année test

Le colloque décembre 2023 peut être l'occasion de sensibiliser les ligues intéressées pour travailler sur ce sujet.

Il sera nécessaire d'inventorier l'ensemble des actions qui peuvent leur être confiées,

Déterminer les différents moyens qui seront nécessaires

Décrire l'ensemble des ressources dont la FFB dispose déjà
Rechercher les ressources qui pourraient être mobilisées (partenaires institutionnels)